

# Le Capellois

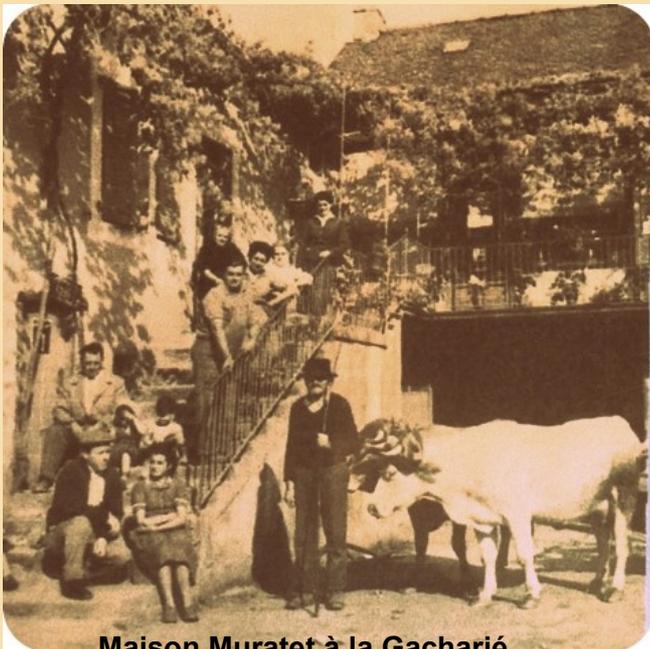
Juillet 2022 - N°6

1930



## Moissons à La Gacharié en 1930

Renée Narbonne sur la machine, sur la droite son père Julot et là l'arrière plan, la tante Delphine



Maison Muratet à la Gacharié

Ouverture de la mairie : **les lundis et vendredis**  
**De 9h à 12h30.**

Adresse : **17, impasse du bosquet**

Adresse mail :

**mairie.lacapellesegalar @ orange.fr**

Téléphone :

**05 63 53 92 94**

En cas d'urgence :

**06 12 58 67 69**

Site internet :

lacapelle-segalar.fr



# Edito

Sobriété, le retour...

Pour commencer même si nous ne souhaitons pas épiloguer sur la notion du temps et de son insupportable furtivité, nous voilà de retour en ce très chaud début d'été pour échanger sur la vie de notre village. Les missions d'un conseil municipal et de son maire consistent bien évidemment à gérer au mieux les affaires locales quotidiennes tout en prenant soin de faire preuve d'anticipation sur les sujets stratégiques qui vont façonner notre avenir et celui de notre commune.

La crise du COVID 19 que nous devons maintenant gérer avec pragmatisme et « bon sens » a intensifié un malaise général qui a peut-être même parfois généré des pertes de repères. Avant la pandémie, nous avions l'illusion de vivre dans une société fondée sur le contrôle, la minimisation du risque et l'abolition de l'incertitude.

Même si la réalité de la crise sanitaire reste présente, son volume médiatique se fait plus léger et plus discret. Les événements géopolitiques au sein même de notre Europe, nous rappellent que les équilibres sont toujours fragiles et que des sujets que nous pensions archivés pour toujours se rappellent à nous. Aujourd'hui, les mots « Covid, guerre, inflation, pénurie... » sans cesse pilonnés par la machine médiatique, sonnent le retour du mot « incertitude ». Peut-être devrions-nous rechercher chez nos anciens, ces valeurs qu'ils cultivaient avec sagesse ? Elles pourraient nous permettre d'appréhender avec justesse la réalité de notre situation. C'est un peu le message que nous ont proposé Jacqueline CHARRAZ et Nathalie GOURC dans la superbe première page très symbolique de notre bulletin.

En ce qui nous concerne, les sujets stratégiques du moment sont toujours focalisés sur la politique d'urbanisation avec le « ZAN » Zéro Artificialisation Nette au niveau de la consommation de terres agricoles. Cette situation légitime fortement les décisions du conseil municipal dans le cadre des nouvelles phases du PLUI intercommunal où la quasi-totalité de la réserve foncière à urbaniser sera maîtrisée par notre commune dans le cadre du projet « Cœur de Village » .

De plus, la « mobilité » devenant une préoccupation de tout premier plan eu égard à l'inflation liée à l'augmentation spectaculaire du prix des énergies (Carburants, Gaz, Électricité ...), les projets communaux de tiers lieux, de télétravail et de carrefour intergénérationnel social et culturel, trouvent déjà aujourd'hui toute leur légitimité. Dans ce même état d'esprit, nous devons aussi nous préparer à l'arrivée de la « Fibre » afin d'optimiser l'ensemble de ce nouveau potentiel de service et ce en maîtrisant au maximum les impacts.

Pour compléter, vous trouverez dans ce bulletin, une synthèse des rubriques communales concernant les sujets d'actualité sur lesquels tous les détails sont disponibles en mairie : Comptes administratifs, budgets, voirie, déchets, plan local d'urbanisme. Je vous encourage aussi fortement à nous rejoindre fréquemment sur notre site internet sur lequel vous trouverez l'actualité de notre beau village avec notamment toutes les informations sur les animations conviviales de l'été. Le Samedi 23 Juillet à 18H30 sera pour nous l'occasion d'accueillir un spectacle de l'été de Vaour qui nous fait l'honneur de se délocaliser. Nous enchaînerons ensuite avec le traditionnel « Repas Communal- Auberge Espagnole » qui sera cette année musical.

Avant de conclure, je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants de notre commune et remercie toutes les personnes, élus ou citoyens, qui participent précieusement de près ou de plus loin, à notre vie locale. Très bel été à toutes et à tous et pour ceux qui ont la chance d'en prendre, très bonnes vacances.

Frédéric ICHARD

# La vie communale

## Commémoration du 8 mai 1945 au monument aux morts



Après l'hommage rendu aux victimes de la guerre par notre maire, Svéa a déposé la gerbe de fleurs au pied du monument aux morts. Ce geste est d'autant plus symbolique que Svéa est une petite fille franco- allemande.



La cérémonie a été suivie d'un pot de l'amitié sur la place, à l'ombre providentielle du mur du cimetière,

## Site internet de la commune : [lacapelle-segalar.fr](http://lacapelle-segalar.fr)

Le site internet de notre commune s'enrichit peu à peu grâce à Nathalie, notre secrétaire de mairie qui le tient régulièrement à jour et le fait vivre avec l'aide Technique de Jean Prenat.



Commune de LACAPELLE-SÉGALAR

Pensez à le consulter si vous avez besoin d'informations sur les événements en cours, consulter les bulletins municipaux.....Si vous avez des suggestions ou des remarques à propos du site, elles sont les bienvenues

**Le jeudi 14 juillet à 11 h 30**

Cérémonie commémorative  
au monument aux morts suivie d'un vin d'honneur



**Le samedi 23 juillet**

**Fête au village**

**À partir de 18h30**

**Le repas** aura lieu comme l'année dernière, sous le hangar de la Galinié. De type auberge espagnole comme d'habitude, nous vous invitons à nous faire partager votre savoir faire culinaire (entrée ou dessert), et vu le buffet copieux et savoureux de 2021, les gourmands que nous sommes s'en réjouissent d'avance..... sans compter le plat de viande des chasseurs que Guy nous propose sous forme de grillades comme il sait si bien le faire et nous l'en remercions d'avance ! Tout cela arrosé par les boissons offertes par la mairie bien sûr. **Un spectacle** dans la cour, proposé par « l'été vagabond de Vaour » à **18h30**, ouvrira les festivités. La soirée se prolongera avec une **animation musicale** sur un air d'accordéon. Dans la joie de se retrouver dans une ambiance joyeuse et conviviale, ce **23 juillet 2022.....**



Pensez à venir avec vos couverts, merci

A  
V  
O  
S  
A  
G  
E  
N  
D  
A  
S

# Au Conseil Municipal

## Compte Administratif 2021 :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	149 452,83			27 696,92
Opérations 2021	19 384,78	310 628,88	62 651,67	98 888,56
Total	168 837,61	310 628,88	62 651,57	126 858,48
Résultat		141 791,27		64 206,81

Nos résultats restent significativement positifs et nous permettent d'assurer nos projets d'investissements.

## Budget 2022:

Fonctionnement				Investissement			
	Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes
Charges de gestion courante	37 795,54	Résultat de fonctionnement	64 206,81	Financières	6 320,44	Solde d'exécution	141 791,27
Charges du personnel	16 300,00	Reversement sur recettes	29 607,00	Non individualisées	61 700,00	Virement de la section fonctionnement	36 576,85
Atténuations de produits	32 837,00	Subventions d'exploitation	40 809,00	Poubelles	6 000,00		
Dépenses imprévues	4 000,00	Autres produits de gestion courante	10 000,00	Cœur de Village	481 738,33	Cœur de village	385 390,65
Virement à la section inv	36 576,85	Produits exceptionnels	1 000,00	Éclairage public	8 000,00		
Autres charges de gestion courante	16 900,00	Vente pro. Fabr., prest. Serv.	795,05				
Charges financières	2 008,47						
<b>TOTAL</b>	<b>146 417,86</b>		<b>146 417,86</b>		<b>563 758,77</b>		<b>563 758,77</b>

Synthèse : Notre commune garde sa sobriété historique sur des dépenses de fonctionnement. Pour l'investissement, le projet « Cœur de Village » Tiers-lieu apparaît sur le budget 2022 et sera vraisemblablement exécuté sur plusieurs exercices. Le niveau de subvention prévisionnel nécessaire à la réalisation a été estimé à plus de 385 000€.

Les taux d'imposition des taxes directes locales communales n'ont pas augmenté et reste au même niveau depuis 2019 :

Taxe foncière bâti (depuis 2021 taux dép 29,91 %+ taux communal 3,08%) : 32,99 %  
 Taxe foncière non bâti : 23,55 %

La réforme concernant la disparition de la Taxe d'habitation a conduit le législateur à fusionner les taux communaux Et les taux départementaux

## Voirie :

Nous restons toujours très mobilisés sur l'état de notre voirie, et consacrons chaque année une enveloppe conséquente.

(2021 : Investissement global : 33 209,28 ; Reste à charge pour la commune : 18 698,63€)

(2022 : Investissement global : 38 878,68 ; Reste à charge (estimé ) pour la commune : 27 500€)

Cette année, les chemins de La Dayrié et de La Croix Haute seront reprofilés en continuité de ce qui avait été fait l'année dernière.

L'entreprise Vergnes, comme chaque année, sera chargée du fauchage des routes communales à raison de deux passages, un en mai et un prévu fin juin début juillet.

## De l'importance d'une bonne gestion des déchets.

Afin de sensibiliser tout un chacun aux bonnes pratiques en matière de réduction des déchets et de tri, une nouvelle campagne de communication va être déployée dans les prochains jours (presse, radio, réseaux sociaux, affiches...) **Divisons notre poubelle par 2**

Trifyl met en place depuis des années des actions concrètes pour lutter contre le gaspillage alimentaire, pour la réduction des déchets, leurs traitements, un enjeu majeur pour l'environnement et la qualité de vie ; notre terre est généreuse et notre devoir est de la respecter et cela concerne chacun de nous. Nous avons déjà beaucoup insisté sur l'importance du tri ; un mauvais tri coûte cher, l'impact financier se répercute alors sur nos impôts. Chacun jette par an 221kg dans les poubelles noires, une étude montre que cette quantité pourrait se réduire à 79kg résiduels (compostage, acheter de préférence des produits durables recyclables, stop pub....)

Chacun de nous peut et doit avoir une attitude responsable, d'autant plus que c'est pas trop compliqué (voir ci-dessous)

**Les biodéchets** (Restes de repas, déchets cuisine et jardin) peuvent être compostés.

Pour les déchets occasionnels (Nombreux objets de consommation), il existe les **déchetteries**

**Déchetterie du Ségur**, RD34, Le Lacas .  
Tél : 08 90 61 59 84  
Horaires : Le jeudi, 14-18h  
le mardi et le samedi, 9-12h et 14-18h

**Déchetterie des Cabannes**, D91, Le Féral  
Tél: 05 63 56 19 01  
Mardi, Mercredi, vendredi, samedi  
De 9 à 12h et 14 à 18h

Nous trions déjà tous les flacons, bouteilles et bidons en plastique, les cartons et briques alimentaires, les emballages métalliques et les papiers,

Au 1<sup>er</sup> janvier  
2023

# TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

Poubelle  
jaune

Un emballage ? Inutile de le laver, juste bien le vider, pensez à le compacter pour gagner de la place



### Et pourtant ...

Nous constatons, aux poubelles de la Bastoulié, régulièrement le dépôt de quelques encombrants et même, à ce jour, un bidon d'huile de vidange.... « après moi le déluge », « pas vu pas pris » ....

Il s'agit de **dépôts illégaux dans un endroit inadapté**. C'est un acte de délinquance. Il existe un code pénal de l'environnement pour tout ce qui est atteinte à la salubrité, la sûreté et sécurité publique. L'auteur peut être condamné à une amende forfaitaire délictuelle pouvant aller jusqu'à 1500€.

Faudrait-il, à cause de l'incivilité de quelques uns, mettre des caméras ou photos pièges, comme c'est déjà pratiqué dans 23 communes ?



## Intégration des nouvelles communes

### NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÉPASSE ENFIN LE SEUIL LÉGAL DES 5000 HABITANTS

C'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons que la **Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI)** qui s'est réunie le 11 octobre dernier, en séance plénière à la Préfecture, sous l'autorité de Madame Catherine Ferrier - Préfète du Tarn, a **statué favorablement et définitivement sur le maintien de l'existence de la 4C.**

Le 17 novembre 2020, Madame la Préfète a pris l'arrêté portant extension du périmètre de la communauté de communes du Cordais et du Causse à compter du 1er janvier 2022 avec le rattachement des communes de Noailles, Loubers et Salles sur Cérrou.

Au 1er janvier 2022, les communes de Loubers, de Noailles et de Salles rejoignent notre territoire et nous permettent de franchir le seuil des 5000 habitants ; comme la loi NOTRe du 7 août 2015 l'impose.

Nous avons conscience des moments d'incertitude que vous avez traversés durant ces six dernières années sur le devenir au sein de notre communauté de communes.

Depuis plus d'un an maintenant, les nouveaux élus de la 4C ont continué à œuvrer pour le maintien de notre communauté de communes.

« Aujourd'hui c'est chose faite, la 4C est et restera autonome. »

L'histoire des habitants de notre territoire peut continuer à s'inscrire.

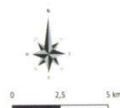
l'essentiel

C'est désormais officiel, les communes de Loubers, Noailles et de Salles sur Cérrou, rejoignent la Communauté de Communes du Cordais et du Causse, mettant fin à un long imbroglio sur la légalité de cette intercommunalité au regard du nombre d'habitants.



Une **commission départementale de coopération intercommunale (CDCI)** est un organisme administratif français qui peut proposer un projet de recomposition de la carte intercommunale. Elle a été créée par la l'article 67 de loi du 6 février 1992 et remaniée notamment par la Loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale du 12 juillet 1999.

### Carte de notre nouveau territoire

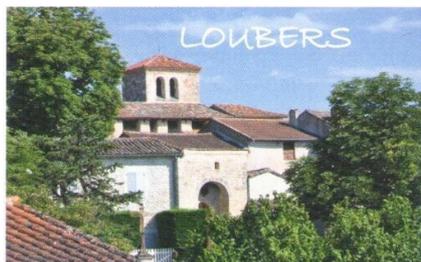


« C'est une page que nous sommes heureux de tourner **ENSEMBLE** ».

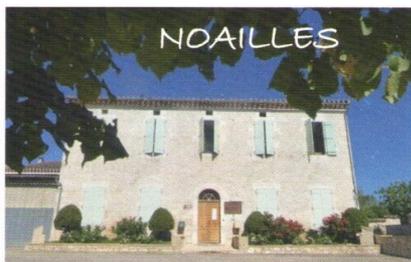
Nous accueillons les élus de ces trois communes qui ont décidé de rejoindre notre bassin de vie.



# Présentation des nouvelles communes



LOUBERS



NOAILLES



SALLES SUR CÉROU

**Maire : Claude GENIEY**  
**Mairie :** Rue de la Mairie (81170)  
 05 63 56 35 57  
[mairie-de-loubers@orange.fr](mailto:mairie-de-loubers@orange.fr)  
 Population : 97 habitants  
 Superficie : 4,23 km<sup>2</sup>  
 Densité : 20,8 habitants/km<sup>2</sup>

**Maire : Serge ROUQUETTE**  
**Mairie :** 38, place du village (81170)  
 05 63 56 85 24  
[noailles81.mairie@wanadoo.fr](mailto:noailles81.mairie@wanadoo.fr)  
 Population : 218 habitants  
 Superficie : 11,59 km<sup>2</sup>  
 Densité : 18 habitants/km<sup>2</sup>

**Maire : Thierry DOUZAL**  
**Mairie :** 13, rue Imbert (81640)  
 05 63 76 13 59  
[mairie.mairie577@orange.fr](mailto:mairie.mairie577@orange.fr)  
 Population : 191 habitants  
 Superficie : 8,19 km<sup>2</sup>  
 Densité : 22 habitants/km<sup>2</sup>

## Histoire & Patrimoine

Loubers vient de Lupercius, noble romain.

L'appellation de ce village s'est déclinée successivement en Lobèrs en 1261, Loberus en 1279, Loberssio en 1382 et Loubers. Au 12ème et 13ème siècles, plusieurs seigneurs laïques levaient la dîme à Loubers. Au 14ème siècle, les habitants de Loubers payaient un droit de pesade au roi de France et à l'Évêque d'Albi.

Pendant les guerres de religion, le village est ruiné par les protestants en 1574. En 1590, le capitaine de compagnie Jean de Guérin défend le village avec succès contre les ennemis du roi.

Les principaux monuments de Loubers sont : **les ruines d'un temple romain**, **le Fanum du Camp-Ferrus** (ces ruines ont été recouvertes), **les vestiges des remparts** du 14ème et la porte de la ville ; **l'église Saint-Denis** gothique à clocher carré du 14ème siècle.



Porte de la ville

## Histoire & Patrimoine

Posté sur sa colline calcaire, cerné par la vaste construction de son vieux château. D'une part, et le clocher altier de son église d'autre part, le village apparaît comme un village coquet et domine la très fertile vallée de la Vère, là celle-ci atteint à peine le tiers de son cour.

En 1343, apparaît pour la première fois à Noailles un seigneur, chef de famille, qui se nomme Guillaume de Montfaves : seigneur de Noailles et d'Alayrac, frère du cardinal Bertrand de Montfaves (1270-1342), neveu du pape Jean XXII. Vers 1360, la vieille famille de Cazillac, issue du Quercy, devient propriétaire des terres de Noailles et Bernard V de Cazillac évêque d'Albi, y réside. Ce domaine est érigé en marquisat en 1653 avec d'autres communes après la prise de possession de la famille de Cazillac. Le titre sera détenu par différentes familles jusqu'à la révolution française.

Les principaux monuments de Noailles sont : **son château**, datant du 14ème, **son église**, reconstruite au 16ème sur une chapelle, qui devait exister depuis le 10ème. De style ogival flamboyant, elle étend sa masse de 20 mètres de long sur 7 de large ; son clocher, haut de 20 mètres, protège le petit cimetière d'où l'on admire une vue magnifique sur la vallée de la Vère. **Son lavoir** où résonne encore le bruit des battoirs des lavandières, son four banal où l'on cuisait, il y a peu de temps encore, la fouace. La commune de Cardonnac fait partie de Noailles depuis 1827. Son prieuré, très actif jusqu'en 1576, est depuis 1730 totalement abandonné.

## Histoire & Patrimoine

Village médiéval de grès rose, Salles fut le théâtre de troubles lors de la Croisade contre les Albigeois, que rappellent les fortifications et le donjon carré que l'on découvre dans le village. Lors de ladite Croisade, le chevalier Imbert de Salles s'est illustré et donne aujourd'hui son nom à la rue centrale du village.

**L' église Saint-Sauveur**, construction romane du 12ème siècle se distingue par les **statues en bois polychrome des quatre vertus** : *l'Espérance, la Prudence, la Force et la Justice*, qui proviennent probablement de l'ancien buffet de l'orgue de la cathédrale d'Albi. L'édifice a été inscrit au titre des monuments historiques en 1970.

Le village est également connu pour sa pierre que l'on extrayait aux alentours jusqu'au milieu du 20ème siècle.

La commune s'organise autour du bourg principal, au bord du Cérrou et de plusieurs hameaux.

Sur la place de la mairie, une **croix en fer forgé** avec son christ nimbé, toute blanche, parachève l'harmonie du lieu.

L'école primaire de Salles accueille 21 élèves. Le syndicat mixte de rivière Cérrou-Vère a son siège en bordure du village.



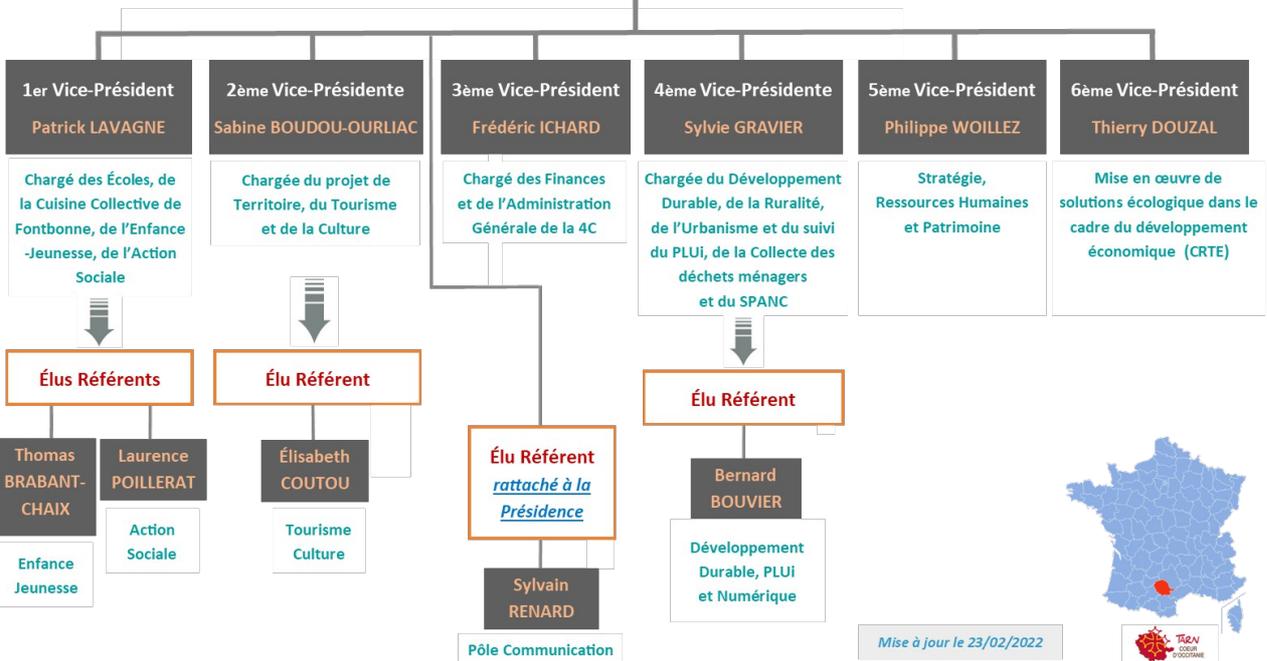
Place de la Mairie



## LES ÉLUS MEMBRES DU BUREAU DE LA 4C



PRÉSIDENT DE LA 4C - Bernard ANDRIEU



# GENDARMERIE DE CORDES SUR CIEL (81)

## URGENCES

24H/24 – 7J/7

EN CAS D'URGENCE  
APPUYEZ SUR  
LE BOUTON D'APPEL  
DE L'INTERPHONE POUR  
ÊTRE MIS EN RELATION  
AVEC UN OPÉRATEUR



OU

APPELEZ IMMÉDIATEMENT PAR  
TÉLÉPHONE le 17



IN CASE OF EMERGENCY  
PRESS THE **INTERCOM**  
CALL BUTTON  
TO BE CONNECTED  
WITH AN OPERATOR



OR  
PHONE IMMEDIATELY 112



## ACCUEIL

HORAIRE D'OUVERTURE  
AU PUBLIC

LUNDI	08H00-12H00	14H00-18H00
MARDI	08H00-12H00	14H00-18H00
MERCREDI	08H00-12H00	14H00-18H00
JEUDI	08H00-12H00	14H00-18H00
VENDREDI	08H00-12H00	14H00-18H00
SAMEDI	08H00-12H00	14H00-18H00
DIMANCHE	09H00-12H00	15H00-18H00

et jour férié

POUR ENTRER, APPUYEZ  
SUR LE BOUTON D'APPEL  
DE L'INTERPHONE



05 63 56 48 15

cob.cordes-sur-ciel@gendarmerie.interieur.gov.fr

## E-SERVICES

24H/24 – 7J/7

Ma gendarmerie  
en ligne!

UNE QUESTION ?  
BESOIN DE CONTACTER LA GENDARMERIE ?

En dehors des cas d'urgence,  
vous pouvez échanger par messagerie  
instantanée avec un gendarme

24H/24 ET 7J/7  
afin qu'il vous oriente



www.gendarmerie.interieur.gov.fr

@gendarmerieinternationale

@gendarmerie



demarches.interieur.gov.fr  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

• Remplir une pré-plainte en ligne  
• Effectuer d'autres formalités (perte de documents officiels, demande de carte grise...)

CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE :  
www.demarches.interieur.gov.fr



GENDARMERIE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

# URBANISME : avancement du PLUi



## LE PLUi, OÙ EN EST-ON ?

La phase réglementaire du PLUi se poursuit :

- ⇒ Les communes travaillent activement sur le zonage ;
- ⇒ En 2022, des ateliers, réunissant les élus communaux, ont été organisés en mars (Opérations d'Aménagement et de Programmation - OAP) et en mai (Règlement écrit).

Depuis janvier 2022, les communes de Loubers, Noailles et Salles sur Cérou, ont apporté leur contribution sur le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ; elles ont engagé la réflexion sur le zonage et ont participé activement aux ateliers.

Dans le même temps, le bureau d'études Atelier - ATU met à jour le diagnostic et le PADD, prépare zonage, son règlement et les différentes OAP.



## VOUS AVEZ UNE IDÉE, UN PROJET, UNE DEMANDE DE CHANGEMENT DE DESTINATION ?

Il vous est toujours possible de l'inscrire dans les **registres de concertation** disponibles en mairie ou à la communauté de communes, ainsi qu'en envoyant un mail à l'adresse : [urbanisme.4c81@orange.fr](mailto:urbanisme.4c81@orange.fr)

## LE CHANGEMENT DE DESTINATION

Le changement de destination désigne l'opération par laquelle une construction passe d'une catégorie à une autre. Il consiste à modifier l'affectation de tout ou partie d'un bâtiment.

**Dans les zones agricoles ou naturelles**, le changement de destination doit être prévu dans le PLUi pour pouvoir être réalisé le moment venu.

**l'essentiel** ▶ Il est réglementé par l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme. **Le PLUi doit repérer précisément les constructions concernées, aussi, vous devez informer vos élus d'un éventuel projet.**

Si le changement de destination n'est pas prévu dans le PLUi, il ne pourra être réalisé.

Vous devrez donc demander l'inscription du changement de destination d'un bâtiment dans le PLUi par le biais des registres de concertation en indiquant la surface au sol, sa nature actuelle, le numéro de parcelle et, sur un plan, la partie du bâtiment concernée. Une photo sera la bienvenue.

**Les constructions qui pourront bénéficier d'un changement de destination doivent notamment :**

- Ne pas être en ruine ;
- Ne pas être situées en zone inondable ;
- Ne plus avoir d'utilité agricole ;
- Être à proximité des réseaux ;
- Ne pas porter atteinte aux paysages et aux espaces protégés.

## Loisirs

## Ouverture : Piscine "Le Garrissou"

Téléphone :  
05 63 56 27 14

Du 15/06 au 30/08

Tarif public

Tarif résidents  
Communauté de  
Commune

Entrée à partir de 13 ans

4,90 €

3,20 €

Entrée de 2 à 12 ans

3,70 €

2,70 €

Entrée - 2 ans

Gratuit

Gratuit

Forfait 10 entrées à partir de 13 ans

43 €

29 €

Forfait 10 entrées de 2 à 12 ans

34 €

23,50 €

Tarif réduit (groupe, étudiant, famille nombreuse, chômeur...)

-

3,50 €



Cet été, l'espace aquatique « Le Garrissou » ouvre les portes de sa piscine publique

Ouverture pour le grand public :

- du mardi 5 juillet au mercredi 31 août ;
- du mardi au dimanche de 13h00 à 19h00 ;
- fermeture hebdomadaire : Lundi

## Services : conseillers numériques

**L'ESCALE-4C**  
L'ESPACE DE VIE SOCIALE

33, Promenade de l'Autan  
81170 Les Cabannes

Service gratuit

Sur Rendez-Vous  
à domicile ou dans vos maries

**CONTACTEZ-NOUS**

05 63 56 11 98  
[numerique@4c81.fr](mailto:numerique@4c81.fr)

**Le Colombier**   
Théâtre Danse Musique Cinéma

8, chemin des Tanneries  
811 70 Les Cabannes  
Contact : 07.83.26.33.11

**Dimanche 24 juillet 2022**  
**Un dimanche avec le Festival Cordes sur Ciel**  
**Musique contemporaine**

**à 14h30 : CIEL ACADEMY**  
**Ensemble LINEA**

Entrée libre

Restitution du travail de composition de 12 musiciens, après une semaine de résidence au Colombier.

"En préambule du Festival Cordes sur Ciel, l'ensemble Linea crée sa première académie de composition qui s'inscrit dans la continuité de la riche histoire du Festival en matière de création musicale contemporaine.

Professeurs de composition : Elena Rykova (Russie)

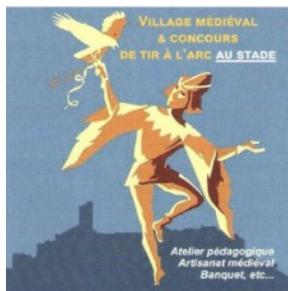
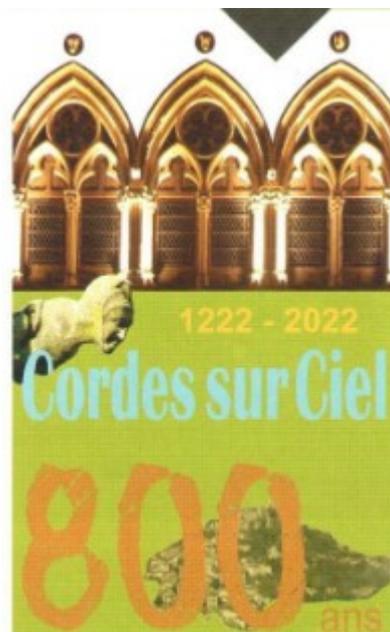
Musicien.ne.s de l'ensemble Linea

Jean-Philippe Wurtz : direction

Participant.e.s de l'académie : une douzaine de jeunes compositeur(ric.e.s) de toutes nationalités.

Mail : [contact@theatrelecolombier.fr](mailto:contact@theatrelecolombier.fr)

« Art et Culture » à Cordes cet été



- du 4 au 17 juillet, **Le ciel sur Cordes** - pour les « 60ans » du CNS , exposition représentant 60 ans d'aventures spatiales Maison Fonpeyrouse..

- **le 16 et 17 juillet**, les Fêtes du grand fauconnier, au stade : thème : la défense de la vallée de Mordagne, campements d'archers, village médiéval, tir à l'arc, artisanat médiéval, banquet...  
Au stade

- du 23 au 29 juillet, **festival de musique** et le 19 à l'Église St Michel, soirée de musique médiévale

- du 16 au 10 août, La caravane des songes(compagnie Alchymère) fête foraine à l'ancienne, musique, déambulation.



Les artistes invités témoigneront avec force du rôle que la musique peut jouer pour créer des liens entre les peuples et célébreront la Paix.

Au programme : de grands compositeurs et des artistes slaves moins connus et contemporains

**FORTERESSE DE PENNE**  
L'AVENTURE MÉDIÉVALE  
**DU 9 JUILLET AU 21 AOÛT**  
Tous les jours de 10h à 19h

Animations quotidiennes pour petits & grands, une plongée au cœur de l'histoire des châteaux forts !  
Aventure participative : démonstration forge, taille de pierres, calligraphie/enluminure, combattants/archers, chantier médiéval des tailleurs de pierres.




- le 14 et 15 août, la **Fête occitane** organisée par la Talvera, fête gratuite:conférences ,musique, photos anciennes grand format dans les rues, balades contées, jeux, bal.....  
**Plus d'infos sur le site de la mairie de Cordes:**[mairie.cordesurciel.fr](http://mairie.cordesurciel.fr)



## Nicky et Robert

Ils sont venus se poser à Lacapelle à La Garoufié, il y a presque deux ans, venus d'un pays lointain. Ils sont heureux de vivre dans notre village. Nous entendons souvent « les temps ont changé » « on ne connaît plus personne », apprenons à les connaître. Pour les « gens d'ici » et inversement, c'est une richesse de pouvoir échanger . Ils ont eu la gentillesse de me recevoir et me parler d'eux .

**Nicky et Robert** sont nés, ont vécu leur jeunesse, se sont mariés et ont fondé une famille en Afrique du Sud. Nicky est née dans le royaume Zoulou à l'est, province du Kwazoulou, de parents descendants de colons néerlandais, les Boers, et exploitant une plantation de canne à sucre. L'Afrique du sud est un vaste pays (presque trois fois la France métropolitaine), avec des climats très divers, la brousse où règne la sécheresse, l'est plus pluvieux avec des forêts, des cascades, et le sud, Le Cap, de climat méditerranéen.

**L'histoire** est très complexe du fait que se côtoient de nombreux peuples de cultures d'origines ethniques différentes depuis la préhistoire, puis la colonisation hollandaise et anglaise- à noter l'immigration de deux cents français huguenots à l'époque de la persécution des protestants en France.. On appelait l'Afrique du Sud, « Nation Arc en Ciel » . Malheureusement ce fut le terrain de nombreux conflits sanglants entre tribus et aussi entre Boers et Anglais, des luttes de pouvoir.

**En 1948**, fut déclaré l'apartheid en Afrikaans, « mis à part », idéologie raciste discriminatoire, ségrégationniste où le peuple « blanc » est le peuple élu, supérieur. En fait les colons blancs avaient peur d'une population noire majoritaire ( 80%) sans compter les métis et les indiens. Cette politique a pris fin, après des années d'un règne d'injustice violent et sanglant, en 1994 avec l'élection de Nelson Mandela à la présidence (premier président noir), après 27 ans de prison condamné pour sa dissidence après avoir été persécuté. Il œuvre à la réconciliation nationale et à la justice, pour les mêmes droits pour tous quelque soit la couleur de peau, il déclara 11 langues officielles ; dans les écoles on apprend l'anglais plus une langue du pays.

Les langues les plus utilisées sont l'Afrikaans ( le néerlandais ancien) le zoulou et l'anglais qui peu à peu prend le dessus. Le zoulou, langue très complexe, a des sons particuliers, les « clics » avec différentes tonalités selon le sens de la phrase (peut-être avez-vous le film « les dieux sont tombés sur la tête » où l'on peut entendre cette langue singulière). Nicky connaît beaucoup ces langues, mais elle ne prit vraiment conscience de l'apartheid qu'à l'université, et pour elle, cela a été un véritable choc. Après la période de gloire sous la présidence de Nelson Mandela de 1994 à 1999, s'installa un régime « démocratique » corrompu où la pauvreté, l'inégalité sociale perdurent engendrant la criminalité.

**Nicky était institutrice, Robert était ingénieur conseil** ; Robert a travaillé pendant quinze ans à la gestion de l'eau du pays. Puis intégrant les services de l'ONU, il fut envoyé dans divers pays dans le monde, ainsi ils vécurent en Tanzanie, au Cambodge, dans différents pays européens et pour finir à La Haye (Pays-Bas) siège de la cour internationale de justice pendant une dizaine d'années où parallèlement, Nicky enseignait à des étudiants adultes (diplomates surtout) venus de 44 pays.

**Pour la retraite, Nicky et Robert choisissent la France.** Pourquoi ? les Pays-Bas sont trop petits et trop peuplés, mais aussi Nicky a depuis toujours un amour pour la France que lui a transmis une grand-mère d'origine française. Et pourquoi Lacapelle ? Un couple d'amis à proximité, mais aussi parce qu'ils aiment l'espace, la diversité des paysages, la douceur du climat, un certain art de vivre dans nos campagnes.

Ils se sentent chez eux, trouvent les gens agréables et bienveillants, la région riche en patrimoine et beaucoup à découvrir, aiment le rythme des saisons (en Afrique du Sud, deux saisons) les balades.....

Ils pourraient apporter beaucoup, de par leurs connaissances issues de leurs expériences multiples dans les cultures variées découvertes à travers le monde, au projet communal du « Cœur de village », en tout cas, nous les y invitons avec grand plaisir.

Cependant, chaque année pendant trois mois l'hiver, ils retourneront dans leur pays pour voir leurs deux enfants dans la maison familiale de Nicky.

**Je n'ai pas pu échanger avec Robert** qui ne connaît que très peu le français et mon anglais est très médiocre, mais Nicky était le porte-parole pour lui aussi ... Mais Robert travaille à son français...

...

**Je les remercie pour leur accueil chaleureux dans leur maison restaurée avec beaucoup de goût. J'ai oublié de dire que Nicky et Robert sont aussi un peu artistes... ils font de très jolis tableaux. J.C.**



